



**COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL**
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL
2021-2022



RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO), le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril* (TNO) prévoit un processus pour déterminer, protéger et rétablir les espèces en péril aux TNO. La Loi s'applique à toute espèce sauvage animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En outre, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.

Broya polliu – Photo : Jim Harris



LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances autochtones ainsi que des meilleures connaissances communautaires et scientifiques disponibles sur l'espèce. Le Comité doit employer des critères biologiques objectifs dans ses évaluations et ne tient pas compte des facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont «disparue», «disparue du Canada», «en voie de disparition», «menacée» et «préoccupante». Les espèces peuvent aussi porter les mentions «non en péril» ou «données insuffisantes». Le Comité identifie les menaces et les influences positives pour les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un regroupement de conseils et de gouvernements qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement tłı̨chǫ, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.



MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et par les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée maximale de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie des espèces, des habitats, des écosystèmes du Nord ou de la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de leurs organes de nomination.

Composition :

- Président : M. Leon Andrew
- Présidente suppléante : M^{me} Suzanne Carrière, Ph. D.
- M^{me} Alestine Andre
- M^{me} Rosemin Nathoo
- M. Arthur Beck
- M^{me} Kaytlin Cooper
- M^{me} Lynda Yonge
- M. Moise Rabesca
- M. Nicholas (Nic) Larter, Ph. D.
- M. Petter Jacobsen



Suppléants :

- M^{me} Aimee Guile – pour M. Moise Rabesca
- M. Daniel Beck – pour M. Arthur Beck
- M^{me} Deborah Simmons, Ph. D. – pour M. Leon Andrew
- M. James Firth – pour M^{me} Kaytlin Cooper
- M^{me} Allison Thompson – pour M^{me} Rosemin Nathoo

Vous trouverez les biographies des membres et des suppléants au www.nwtspeciesatrisk.ca (en anglais).

TRAVAUX DU COMITÉ DU 1^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Le Comité des espèces en péril a tenu deux réunions en 2021-2022. Il a réévalué la situation de l'ours polaire en avril 2021 et a finalisé des rapports sur la situation du caribou de Peary et du caribou boréal en préparation de leur réévaluation en 2022. Il en a fait de même pour la situation du faucon pèlerin dont l'évaluation est prévue en 2022. Le Comité a également participé à un atelier sur les critères de connaissances scientifiques qui a été organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Le Comité a dressé un calendrier d'évaluation des espèces à évaluer ou à réévaluer de 2023 à 2027, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité des espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web des espèces en péril des TNO au www.nwtspeciesatrisk.ca (en anglais).



Couleuvre rayée à flancs rouges – Photo : Paul Pratt

REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

Espèce	Évaluation actuelle	Date de l'évaluation actuelle	Historique des évaluations
Braya poilu	Espèce menacée	Décembre 2012	
Caribou de Dolphin-et-Union	Espèce préoccupante	Décembre 2013	
Grenouille léopard	Espèce menacée	Décembre 2013	
Carcajou	Espèce non en péril	Décembre 2014	
Crapaud de l'Ouest	Espèce menacée	Décembre 2014	
Bison des bois	Espèce menacée	Avril 2016	
Caribou de la Porcupine	Espèce non en péril	Avril 2017	
Caribou de la toundra	Espèce menacée	Avril 2017	
Grizzly	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Grande chauve-souris brune	Données non disponibles	Avril 2017	
Petite chauve-souris brune	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Chauve-souris nordique	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion à longues oreilles	Données non disponibles	Avril 2017	
Vespertilion à longues pattes	Données non disponibles	Avril 2017	
Bourdon de McKay	Données non disponibles	Avril 2019	
Bourdon à bandes jaunes	Espèce non en péril	Avril 2019	
Psithyre bohémien	Données non disponibles	Avril 2019	
Caribou des montagnes du Nord	Espèce préoccupante	Avril 2020	
Ours polaire	Espèce préoccupante	Avril 2021	Évalué comme espèce préoccupante en décembre 2012
Caribou de Peary	Espèce menacée	Mai 2022	Évalué comme espèce menacée en décembre 2012
Caribou boréal	Espèce menacée	Mai 2022	Évalué comme espèce menacée en décembre 2012
Faucon pèlerin	Espèce non en péril	Mai 2022	

ÉVALUATIONS ET RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2023 À 2027

Printemps 2023	Nouveau	Pélican d'Amérique (<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>)
	Réévaluation	Caribou de Dolphin-et-Union (<i>Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi</i>)
Printemps 2024	Nouveau	Couleuvre rayée à flanc rouge (<i>Thamnophis sirtalis parietalis</i>)
	Réévaluation	Braya poilu (<i>Braya pilosa</i>)
Printemps 2025	Nouveau	Crapaud du Canada (<i>Anaxyrus hemiophrys</i>)
	Réévaluation	Crapaud de l'Ouest (<i>Anaxyrus boreas</i>)
Printemps 2026	Nouveau	Grenouille léopard (<i>Lithobates pipiens</i>)
	Réévaluation	Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)
Printemps 2027	Nouveau	Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)
	Réévaluation	Bison des bois (<i>Bos bison athabascae</i>)
	Réévaluation	Vespertilion nordique (<i>Myotis septentrionalis</i>)
	Réévaluation	Vespertilion brun (<i>Myotis lucifugus</i>)
	Réévaluation	Caribou de la toundra (<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i>)

*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié chaque année.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les avis de contrats pour la rédaction des rapports de situation des espèces sont publiés au contracts.opennwt.ca.

NOUS JOINDRE

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le www.nwtspeciesatrisk.ca (en anglais).

Vous pouvez également vous adresser à :

Secrétariat des espèces en péril

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Sans frais : 1-855-783-4301

Télécopieur : 867-873-0293

Courriel : sara@gov.nt.ca

Le tout respectueusement soumis,



Leon Andrew, président

Comité sur les espèces en péril

**COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL**
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Photo en couverture :

Caribou de Peary – Photo : John Nagy/GTNO